

Scolarité, mobilité et bilinguisme affirmé

Grand Conseil La session de printemps s'ouvre lundi avec plusieurs dossiers concernant directement Bienne et le Jura bernois. La députation francophone soutiendra le bilinguisme et les transports publics.

Maeva Pleines

Réunie en début de semaine, la Députation francophone du Grand Conseil a choisi ses chevaux de bataille pour la session de printemps qui débutera lundi. Au programme: l'avenir du projet Avenir Berne romande (ABR), le développement des transports publics et du bilinguisme.

Initialement prévu pour l'été 2026, le déménagement interviendra finalement à l'été 2027 en raison de retards dans les travaux du bâtiment de la rue de la Gabelle. Si le Conseil-exécutif exclut un maintien définitif à Moutier, des négociations sont en cours avec le Jura concernant la répartition de certaines filières, afin d'éviter les doublons et des classes trop petites.

Un crédit complémentaire est soumis au Grand Conseil pour accompagner cette phase transitoire. Pour la députation francophone, il est indispensable. «Le projet est lancé, il doit avoir les moyens d'être concrétisé», résume sa présidente Pauline Pauli. A défaut, la situation deviendrait problématique pour les apprentis dès cet été, aucune alternative n'étant prête.

Nouvelles lignes de transports publics

Autre dossier stratégique pour la région: l'offre de transports publics pour la période 2027-2030. Ce programme fixe les priorités régionales en matière de cadence et de nouvelles lignes. La députation soutient plusieurs amendements de la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire concernant des liaisons régionales, notamment entre Bienne et le Seeland.

Elle déposera aussi deux amendements, dont le premier vise à renforcer la desserte des Champs-de-Boujean à Bienne, en créant une liaison de bus plus directe. «Il s'agit d'une zone économique



La délégation francophone demandera une nouvelle ligne de bus entre les Champs-de-Boujean et Bienne ainsi qu'entre Reconvilier et Bellelay.

Nik Egger

Certains écoliers entre Bellelay et Reconvilier n'ont plus de place assise dans les bus. Ce n'est pas acceptable.

Pauline Pauli
Présidente de la députation francophone du Grand Conseil

stratégique qui nécessite de bonnes connexions. Cela profiterait tant aux employés qu'aux entreprises implantées sur le site», souligne Pauline Pauli.

L'objectif est aussi de réduire la pression du trafic individuel motorisé.

Le second amendement concerne une ligne entre Reconvilier et Bellelay. Ce dernier site est appelé à se développer, mais son accessibilité en transports publics reste insuffisante. De plus, l'offre actuelle n'avait pas anticipé l'installation du centre de la Croix-Rouge, ce qui a entraîné une hausse de la fréquentation. «La planification actuelle ne correspond plus aux besoins réels du terrain. Certains écoliers n'ont plus de place assise dans les bus. Pour nous, ce n'est pas acceptable», insiste la députée PLR, soulevant également l'enjeu de la sécurité.

«Dans notre coin du canton de Berne, on peut mieux faire en termes de mobilité, même si chaque région revendique des améliorations», reconnaît-elle, prévoyant de vifs débats.

Encore des efforts pour assurer le bilinguisme

La députation francophone soutiendra naturellement deux interventions consacrées au bilinguisme. Le premier texte, un postulat, demande d'encourager les compétences en français et de renforcer les échanges linguistiques. Il prévoit notamment de développer dix classes bilingues ou immersives supplémentaires et de conclure de nouveaux partenariats scolaires. Il est soutenu à l'unanimité par les membres de la délégation. Le second objet, une motion, vise à faire des classes bilingues une composante de l'offre de base de l'école obligatoire dans tout le canton, si une commune le souhaite. La députation est unanime pour un soutien sous forme de postulat et très largement fa-

vorable à la motion elle-même, afin de «montrer la direction» au Conseil-exécutif et d'affirmer une volonté politique claire.

Le gouvernement propose, quant à lui, de transformer la motion en postulat. «Cela permettrait d'examiner les adaptations légales nécessaires dans le cadre de la future loi sur les langues», écrit-il.

Pauline Pauli rappelle que «renforcer le bilinguisme va dans les deux sens». Il ne s'agit pas uniquement d'améliorer l'apprentissage du français en Suisse allemande, mais aussi de consolider la maîtrise de l'allemand dans le Jura bernois et à Bienne. Selon elle, ces affaires, devraient facilement convaincre une majorité au-delà de la députation.

EN BREF

C'est l'heure de refaire plouf

Bévilard Après plusieurs mois de travaux pour remettre l'installation de loisirs à jour, c'est le moment de faire plouf. Ce dimanche 1er mars, une journée gratuite est organisée à la piscine de l'Orval, dès 9h. Au programme: automate pour envies sucrées et salées, food truck de crêpes et stand d'info avec des moniteurs. *c-dsh*

Une générosité remarquée

Villeret Début février, la salle Chasseral a vibré au rythme de la solidarité. L'Association des camps de vacances Beau Soleil y organisait la remise des prix de sa collecte, un événement marqué par la reconnaissance et la générosité de gens de la région. Lors de cette soirée, le comité a tenu à exprimer sa profonde gratitude envers les élèves et le corps enseignant de la région. Grâce à cet engagement, des fonds ont pu être récoltés pour soutenir les coûts d'inscription des enfants qui participent aux camps de l'association Ma jeunesse suisse romande. *c-dsh*

Du théâtre jouissif

Tavannes La Biblio régionale accueille, dimanche à 17h15, le spectacle pour adultes «Moi, au théâtre, je jouis». Conférence en slip de Nicolas Steullet, accompagné de la comédienne Eve Mittempergher. Créée dans le cadre d'un Master, la performance explore une quête artistique autour d'une sensation oscillant entre plaisir et douleur, rire et larmes. Entrée libre, sur réservation (biblio@tavannes.ch ou au 032 481 23 62), collecte. *c-sfa*

L'Ecole prévôtoise couronne

Moutier Après une session d'examens passée à l'Université de Fribourg, fin janvier, début février, plusieurs élèves ont obtenu le certificat complémentaire pour la maturité professionnelle délivré par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. Ce titre leur permet de poursuivre des études dans une Université, une Haute école ou une Ecole polytechnique fédérale. Ils avaient auparavant suivi une préparation à l'Ecole prévôtoise de Moutier. Charlotte Gerber, de Roches, a notamment passé la Passerelle en deux partiels. *c-dsh*

Jonas Sollberger dédicace à la librairie Bostryche

Bienne A l'occasion de la parution de son premier roman, «Viens Elie», Jonas Sollberger sera à la librairie Bostryche, à Bienne, ce vendredi 27 février à 19h, pour une séance de lecture-dédicace de son titre paru aux Editions de Minuit. Collecte à l'entrée. *c-dsh*

Sept entreprises fermées dans le canton en 2025 suite à des manquements

Hygiène Le rapport annuel du Laboratoire cantonal est en ligne. Il contient les derniers chiffres et résultats ainsi que des informations contextuelles utiles.

L'an dernier, le Laboratoire cantonal a inspecté quelque 11'000 échantillons de denrées alimentaires (photo Marta Dzedyskhok/Idd), d'eau potable et d'amiante. Des manquements ont été constatés dans 1075 échantillons de denrées alimentaires. Sur les 6659 entreprises inspectées dans le secteur alimentaire, 230 ont été visées par une plainte pénale (contre

198 en 2024). Sept entreprises ont même été fermées (même chiffre qu'en 2024).

Cette année, un accent particulier a été mis sur les denrées alimentaires transformées dans le commerce et les entreprises artisanales. Des analyses microbiologiques ont été pratiquées pour déceler les manquements en matière d'hygiène. Les chiffres et les résultats sont pu-



bliés en détail dans le rapport annuel.

Pains et eau de piscines

Le rapport contient en outre un éditorial d'Otmar Deflorin: il revêt la forme de courtes vidéos, dans lesquelles le chimiste cantonal résume et analyse les événements et les défis de 2025. La rubrique «En point de mire» est consacrée aux bactéries dans les denrées alimentaires tandis que les activités du Laboratoire cantonal sont passées en revue sous «Faits et chiffres». Par ailleurs,

un employé de la division Sécurité de l'environnement présente les mesures prises par le Laboratoire en cas de suspicion d'amiante. Le rapport annuel propose aussi un quiz.

Le Laboratoire cantonal est chargé de contrôler les denrées alimentaires et les entreprises du secteur alimentaire, les objets usuels ainsi que l'eau de baignade et l'eau potable. Il surveille également le respect des législations sur l'agriculture, la protection de l'environnement, les produits chimiques et la radioprotection. *c-mho*